

## COMITÉ EHDAA

### COMPTE RENDU

Mercredi, 6 décembre 2023

#### 1. Accueil et présentation des membres

##### PRÉSENCES

Mme Céline Morasse, Centre de services scolaire de Portneuf  
Mme Geneviève Beaudoin, École de la Saumonière  
Mme Anik Boulianne, École des Bourdons et Courval  
Mme Geneviève Gosselin, IRDPQ de Portneuf  
Mme Karen Laverdière, École Sainte-Marie  
Mme Julie Maltais-Laflamme, École de la Riveraine  
M. Stéphane Morissette, Centre de services scolaire de Portneuf  
Mme Susy Paré, École des Bourdons  
Mme Josée Roy, École secondaire Louis-Jobin

##### ABSENCES

Mme Mélanie Gilbert, École des Sentiers et de la Riveraine  
Mme Danielle-Christine Houde, École secondaire Donnacona  
Mme Diane Piché, École de la Saumonière

Madame Céline Morasse nous annonce que Mme Diane Piché ne se représentera pas. Il y a donc un poste vacant.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Josée Roy et appuyée par Mme Julie Maltais-Laflamme.

#### 3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 23 octobre 2023

L'adoption du compte rendu est proposée par Mme Karen Laverdière et appuyée par Mme Geneviève Gosselin.

#### 4. Clientèle EHDA 2023-2024

Mme Céline Morasse nous présente l'ensemble des résultats de la clientèle dans nos écoles. Elle explique que la codification permet de bien planifier les besoins de l'élève. Cependant, même si l'enfant n'a aucun diagnostic mais qu'il démontre un besoin particulier, il est pris en considération et a le droit de recevoir un soutien au niveau de la distribution d'heures selon l'analyse de ses besoins.

Mme Geneviève Beaudoin fait mention qu'il manque une classe de Saint-Raymond dans la liste EHDA. La correction sera faite sous peu.

#### 5. Entente de scolarisation 2023-2024

Un tableau des écoles spécialisées nous est présenté afin de prendre connaissance des écoles où certains de nos élèves sont pris en charge. Il n'y a aucune question ni commentaire à ce sujet.

#### 6. Francisation au primaire et au secondaire

Mme Céline Morasse nous informe qu'il y a présentement une grande vague d'immigrants dans le bassin du Centre de services scolaire de Portneuf. Les nouveaux arrivants sont surtout concentrés à l'école primaire de la Saumonière. Elle nous informe du grand manque de personnel qualifié pour le service de francisation. Notons que deux (2) techniciennes en francisation avaient été engagées pour le début de l'année scolaire 2023-2024, mais ne se reconnaissant pas dans ces fonctions, elles ont quitté toutes les deux. Une seule a pu être remplacée depuis.

L'idée d'intégrer des enseignants est présentement en analyse afin de nous permettre de répondre à la demande.

#### 7. Budget 2022-2023

Le budget de l'année scolaire 2022-2023 est en déficit, le solde au 30 juin 2023 étant de 305.00 \$ en négatif. Nous avons un budget de 1000.00 \$.

Aucun montant n'a été utilisé pour les congrès et les colloques, ni pour les frais postaux. Le montant le plus élevé des dépenses de l'année a été utilisé pour les cadeaux de récompenses à nos élèves en difficulté pendant la semaine de la persévérance scolaire.

## 8. Budget 2023-2024

Mme Céline Morasse précise que le budget pour l'année scolaire 2023-2024 a été augmenté de 500.00 \$, pour un montant totalisant 1500.00 \$.

Voici donc la prévision des dépenses pour 2023-2024 :

- Formation aux parents et récompenses aux élèves : 675.00 \$
- Congrès et colloque : 200.00 \$
- Poste et timbre : 25.00 \$
- Dépenses diverses : 200.00 \$
- Frais de déplacements : 400.00 \$

Tous les membres du comité sont d'accord pour souligner, cette année encore, la semaine de la persévérance scolaire. Donc, un élève nommé pour chacune des écoles recevra en cadeau un sac de sport.

## 9. Correspondance

Aucune

## 10. Autres sujets

Mme Geneviève Gosselin mentionne que plusieurs parents souhaitent recevoir un code pour savoir où se situer pour recevoir des services spécialisés dans leur milieu scolaire.

La réponse est que l'enfant peut quand même recevoir un service adapté à ses besoins même s'il n'a pas de code. Il y a possibilité de procéder à des mesures adaptatives.

De plus, elle mentionne qu'elle aimerait comprendre pourquoi un enfant d'un niveau de lecture de 1<sup>re</sup> année se retrouve quand même en 5<sup>e</sup> année. Mme Céline Morasse explique qu'il y a une adaptation au niveau de l'évaluation de l'élève en difficulté lui permettant d'avancer dans le milieu scolaire.

## 11. Point statutaire - PEVR

Aucun

## 12. Date et endroit de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 29 janvier 2024, à 19 h 15.

Il n'est pas décidé si la rencontre se déroulera en virtuel seulement ou si un choix sera offert, soit en présentiel ou en virtuel.

## 13. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par M. Stéphane Morissette et secondée par Mme Josée Roy.

Heure de levée de la rencontre à 21 h 35.

Durée : 2 h 05

---

Signature de la présidente

---

Signature de la secrétaire